

Seringue à fumigation



Lorsque l'herbe à Nicot arriva en Europe au XVI^e siècle, la médecine s'en empara comme elle le fit de la plupart des nouveautés : le café, le chocolat etc..

Mais que faire de ces feuilles ? L'observation montra que les fumer entraînait une toux. Au XVII^e siècle, de cette constatation jaillit l'idée lumineuse qui va suivre...

En ces temps anciens les berges des cours d'eau n'étaient pas aménagées comme elles le sont de nos jours et on ne savait pas nager. Aussi, quantité de gens, adultes comme enfants, chutaient à l'eau et se noyaient. La noyade s'accompagnait le plus souvent d'un arrêt respiratoire.

Parmi les moyens préconisés pour rétablir la respiration chez les noyés, outre la mobilisation du corps et la flagellation avec des orties, on pensa à utiliser la fumée de tabac qui, injectée dans l'intestin, provoquerait un spasme de celui-ci, l'équivalent d'une toux en quelque sorte, et le retour de la respiration. Une gravure de 1775 montre un médecin soufflant de la fumée dans l'anus d'une noyée à l'aide d'une sonde.

La seringue photographiée ici comportait un foyer, identique à celui d'une pipe, dans lequel on disposait le tabac et se terminait par un embout en forme de canule permettant d'injecter la fumée dans l'anus.

L'idée d'équiper les berges avec des coffrets de réanimation germa très vite dans les esprits. Les coffrets contenaient une seringue pour pomper les mucosités des narines et une autre pour les fumigations, du tabac, de l'amadou pour l'enflammer ainsi que diverses sondes et canules.